



Elections du Comité Directeur de l'Amicale
composé de 12 adhérents toutes catégories confondues
Le 30 novembre 2023 – de 11h30 à 14h30
Espace de convivialité de l'hôtel d'agglomération

Protocole de vote

Vous trouverez ci-dessous les différentes modalités de vote pour les élections du Comité Directeur de l'Amicale de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

1. Par voie postale

- Imprimer ou recopier sur papier libre la liste des 14 candidats et **raier uniquement 2 noms**,
- Insérer la liste dans une enveloppe vierge,
- Mettre cette enveloppe dans une autre enveloppe (inscrire votre nom au verso) et l'adresser à :
Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
Amicale du Personnel de la CACP
Elections 2023
Hôtel d'agglomération - Parvis de la Préfecture
CS 80309
95027 CERGY-PONTOISE Cedex
- Votre courrier **doit arriver au plus tard le 29 novembre 2023** ; dernier relevé de notre boîte aux lettres le 30 novembre 2023 à 9h00

2. Par courrier interne ou par dépôt direct dans notre boîte aux lettres au service courrier

- Imprimer ou recopier sur papier libre la liste des 14 candidats et **raier uniquement 2 noms**,
- Insérer la liste dans une enveloppe vierge,
- Mettre cette enveloppe dans une enveloppe courrier interne en indiquant votre nom en expéditeur et l'adresser à l'Amicale du personnel de la CACP
- Votre courrier **doit arriver au plus tard le 29 novembre 2023** ; dernier relevé de notre boîte aux lettres le 30 novembre 2023 à 9h00

3. Le jour des élections directement au bureau de votre situé au niveau de l'espace de convivialité de l'Hôtel d'agglomération

- Imprimer ou recopier sur papier libre la liste des 14 candidats et **raier uniquement 2 noms**,
- Insérer la liste dans une enveloppe et la fermer
- Rendez-vous le 30 novembre 2023 à l'espace de convivialité de l'Hôtel d'agglomération entre 11h30 et 14h30
- Possibilité de récupérer bulletin et enveloppe sur place le jour des élections

Le dépouillement aura lieu le jour même des élections soit le **30 novembre 2023 à l'issue de la clôture des votes**.

⚠ Toute liste des candidats ne comportant pas les quatorze (14) noms, ayant plus ou moins de deux (2) noms rayés, avec des annotations et/ou des rajouts sera considérée comme nulle.

⚠ Toute enveloppe ne permettant pas d'identifier le nom du votant sera considérée comme nulle.

La participation au vote du Comité Directeur de l'Amicale implique l'acceptation totale de ce protocole.

Laurence DOUCHET
Présidente de l'Amicale